Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203145-20260410-2026_33-DE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
CANTON DE LOUDEAC

COMMUNE DE
SAINT-MAUDAN

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27/03/2026

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L' an deux mille vingt-six, le 09 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé à la Mairie sous la présidence de Madame Maryline JAOUEN, LE MAIRE.

Étaient présents : Mme Maryline JAOUEN, MAIRE - M. Edmond LE BIHAN, Mme Isabelle KERGROHENN, M. Didier BOURGEOIS – ADJOINTS – Mme Delphine BELLEC, M. Patrick GUILLORY, Mme Évelyne ALLANIC, M. Daniel ANGER, Mme Véronique BUHAN, M. Manuel LERAY, Mme Angèle TILLEUL - CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Absents :

Secrétaire de séance : Didier BOURGEOIS

Délibération 2026*33

DEVIS SARL LASNEL DAVID COUVERTURE ZINGUERIE RAMONAGE

Le Maire notifie qu'il convient de procéder à la fermeture des deux têtes de cheminées et de refaire l'enduit en hydrofuge, suite à la présence de choucas et à la fuite d'eau sur le bâtiment de la mairie une demande de devis a été effectuée.

Suite au devis reçu, Le Maire expose la proposition de l'entreprise SARL LASNEL DAVID COUVERTURE ZIN GUERIE RAMONAGE.

Le Conseil Municipal, sur la proposition du Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **Décide** de valider ce devis pour un montant de 1 241.24€
- **Autorise** Le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

Exécutoire compte tenu de sa publication et de son envoi en Préfecture le

Secrétaire de Séance
Didier BOURGEOIS

Le Maire
Maryline JAOUEN

MAIRIE DE St-MAUDAN Côtes d'Armor

Pour copie certifiée conforme.